



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21080194***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

28 JUIN 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION GREFFE JOURNAIN° d'entreprise : **0464 867 847**

Nom

(en entier) : **BELCAR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Terre à Briques, 29/E - 7522 MARQUAIN****Objet de l'acte : Renouvellement mandats Administrateur et Administrateur délégué**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27/05/2021 :

[...]

Renouvellement du mandat d'un Administrateur-délégué

Sous réserve du renouvellement par l'Assemblée Générale du mandat d'Administrateur de la SRL KEROLD, représentée à date par son représentant permanent, Monsieur Pierre DESSAINT, le Conseil décide de renouveler le mandat d'Administrateur-délégué de la SRL KEROLD. Ce mandat prendra fin concomitamment avec la fin de son mandat d'Administrateur.

Le Conseil donne tout pouvoir à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir les formalités qu'il appartiendra.

[...]

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/2021 :

[...]

Fin de mandat et renouvellement du mandat d'administrateur

L'Assemblée constate que le mandat d'Administrateur de la SRL KEROLD, représentée par son représentant permanent, Monsieur Pierre DESSAINT, arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2020.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la SRL KEROLD, représentée à date par son représentant permanent, Monsieur Pierre DESSAINT, à compter de ce jour et pour une durée de six ans qui finira immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2027 appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2026.

Conformément à l'article 2:147 du CSA, Monsieur Pierre DESSAINT, représentant permanent de la SRL KEROLD, élira domicile au siège social de la Société pendant toute la durée de ses fonctions.

La SRL KEROLD, représentée par son représentant permanent, Monsieur Pierre DESSAINT, déclare accepter le mandat.

[...]

Signature du Président :

KEROLD SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Pierre DESSAINT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2021 - Annexes du Moniteur belge